

Jean BERAR

SURVOLS DE L'HISTOIRE FAMILIALE

La souche la plus pittoresque	chapitre 1
La traversée de la Révolution	chapitre 2
Statistiques	
- identifiés	Stat. page 1
- longévités	page 2
- origines, terroirs	page 3
- origines sociales	
- extinction des patronymes	page 4
- le sérieux des aïeux	
- pathologies	page 5

==> [survol_reunion.pdf](#) (avec additif Picard de 1999)
[survol_revolution.pdf](#)
[survol_statistiques.pdf](#) (mise à jour de 1998)

Le Havre 1995

Mise à jour 7.1996

Jean Bérar

HISTOIRE SOMMAIRE DE LA FAMILLE

INTRODUCTION	Chapitre 1
Les BERAR	Chapitre 2
Les MORIN	Chapitre 3
Les de LENS	Chapitre 4
Les EASME	Chapitre 5

Le Havre - 1996

Addehil Van Luyckhove

INTRODUCTION

Le nombre de nos ancêtres se multiplie par deux à chaque fois que nous remontons d'une génération, sauf dans les cas, assez rares, de mariages entre cousins. De sorte que nous avons deux parents, quatre grands parents, huit arrières grands parents, etc. A la quinzième génération qui nous précède, il y en a théoriquement 32.768 ! En a-t-il fallu des rencontres, des calins, pour que Alexis, Maxime, Xavier, Christophe, Antoine, Fanny, Camille, Anne Laure, Emmanuelle, Mathilde et tous ceux à naître, voient le jour, soient ce qu'ils sont, puissent dire "je".

De ces innombrables ancêtres, non seulement nous tenons la vie, mais nous avons hérité de gênes, de caractères. Il n'est donc pas inintéressant de savoir qui ils étaient. Ils nous donnent des racines et permettent de comprendre certaines choses sur nous mêmes.

Nous en connaissons plusieurs centaines. Depuis le début du XVIII ème siècle, la plupart sont identifiés grâce à des archives qu'ils nous ont transmises, ou en compulsant des registres paroissiaux qui enregistraient leurs baptêmes, leurs mariages et leurs obsèques. Ou encore par des registres de notaires ou des documents juridiques. Au XVII ème siècle, les documents deviennent plus rares. Avant, ils sont rarissimes. Néanmoins les traces d'une trentaine au XVI ème siècle et même de trois au XV ème siècle ont été retrouvées. Le premier acte qui concerne les BERAR date de 1667, celui relatif aux MORIN, de 1740, celui relatif aux de LENS, de 1512, celui relatif aux EASME, de 1583.

Les références essentielles sont contenues dans la TABLE GENEALOGIQUE tirée à part. Cette notice reprend, en plus digeste et en l'actualisant, celle que j'avais rédigée en 1988, tandis qu'une autre, sous le titre de SURVOL DE QUINZE GENERATIONS, présente les aspects les plus marquants de nos ancêtres.

De nombreux documents ont été déposés :

- aux **ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA CHARENTE MARITIME** à La Rochelle sous les cotes 33 J 18-22, qui concernent les familles **BERAR** et **EASME** de la **CROIX**.

- aux **ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU MAINE ET LOIRE** à Angers sous les cotes 169 J 1 et 169 J 2, qui concernent les familles de **LENS**, **MORIN** et **LAUMONIER**.

Ils assurent un petit cachet de rigueur à cette brochure, ce qui n'est pas inutile en raison de la tendance de chaque génération à fabuler en bien ou en mal sur celles qui l'ont précédée.

Jean Bélar - Le Havre 1996.